

Cap Juniors

N° 72

Septembre et octobre 2024

À VENIR...

Samedi 28 septembre, venez participer à la première édition de "Destination Familles", un nouveau rendez-vous proposé par la Ville à vivre et partager en famille !

Margaux Durand, responsable de l'organisation de "Destination Familles"



Margaux Durand, responsable de l'évènement, est également coordinatrice des séjours d'été.

1. En quelques mots, pouvez-vous nous présenter "Destination Familles" ?

Il s'agit avant tout d'un évènement gratuit, ouvert à tous, sur inscription. L'objectif est de passer du temps en famille, pour prolonger l'été autour d'un parcours de défis ludiques à réaliser. Ceux-ci seront proposés par les structures enfance-jeunesse de la Ville et leurs partenaires associatifs (Maison Pour Tous, Écopôle...).

2. Qui peut y participer ?

Nous parlons de "famille" au sens large, donc enfants, parents, cousins et grands-parents sont les bienvenus ! Il convient juste de réunir entre deux et cinq personnes pour former une équipe. Celle-ci devra, au minimum, être composée d'une personne majeure et d'un enfant de plus de quatre ans. Les plus jeunes pourront bien évidemment être présents, mais ils ne pourront pas participer aux défis.

3. Concrètement, comment cela va-t-il se dérouler ?

Vous devez tout d'abord inscrire votre équipe via le site de la Ville (QR Code ci-contre). Un horaire de passage, entre 13h30 et 16h, vous sera proposé. Le jour J, vous n'aurez qu'à vous présenter à l'accueil, au parc des Perrières. Un passeport vous sera remis pour vous guider à travers les différents stands ou défis, que vous pourrez réaliser à votre rythme. Un goûter sera offert à l'issue du parcours.



 margaux.durand@lachapellesurordre.fr



L'affiche de "Destination Familles" met en avant Froggy, la mascotte dessinée par Raquel, animatrice jeunesse à Mazaire.

DU CÔTÉ DE LA CULTURE...

prenez
une pause
avec vos
loulous!



9 SPECTACLES À VIVRE EN FAMILLE

Capellia propose une programmation familiale exaltante et variée.

Samedi 16 novembre à 10h30, Les P'tits rendez-vous du samedi ouvrent le bal avec « Pour la mare », un spectacle mené comme une aventure à la Indiana Jones, pour sauver la biodiversité.

Pour les plus créatifs, un atelier parent-enfant «fabriques slogans» est proposé mercredi 20 novembre par la compagnie. Quand créer rime avec s'engager. Tout devient possible à Capellia !

+ capellia.fr

théâtre
mythologique



(C) L. Ricouard

UN SPECTACLE AUSSI INTELLIGEMMENT DRÔLE QUE DRÔLEMENT INTELLIGENT !

Le Théâtre du Mantois présentera *La Guerre de Troie (en moins de deux !)* le vendredi 18 octobre, à 20h30.

Six comédiens et un pianiste vous entraîneront dans un récit, aussi choral que ludique, pour revisiter l'ensemble des épisodes liés à l'enlèvement de la plus belle femme du monde... En moins d'une heure et demi, tout (ou presque tout) des aventures, légendaires et poignantes, des héros, dieux et demi-dieux de la Guerre de Troie vous sera raconté.

+ capellia.fr

MÉMO FRIGO

SEPTEMBRE

- 7 **Vitrine des associations,** de 9h à 17h, à Capellia
- West'Erdre,** de 15h30 à 00h, à l'Hopitau
- 16 **Début des inscriptions aux accueils de loisirs**
- 21 **Les RDV du Parc,** & 22 **en centre-ville**
- 21 **Café des parents et des enfants,** à la Cabane à Jeux
- 27 **Date limite d'inscription au baby-sitting dating**
- 28 **Destination Familles,** à partir de 13h30, aux Perrières

OCTOBRE

- 2 **Baby-sitting dating** de 18h à 20h30, salle Barbara
- 18 **La Guerre de Troie (en moins de deux !),** à 20h30, à Capellia
- 19 **Fête du Jeu avec la Maison Pour Tous**
- 21 **Début des vacances d'automne**

DU CÔTÉ DE L'INFO JEUNESSE



BABY-SITTING DATING EN VUE !

La Ville propose **un dispositif baby-sitting** afin de mettre gratuitement en relation les familles à la recherche d'un baby-sitter et les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui sont intéressés pour garder des enfants.

Dans ce cadre, **un baby-sitting dating** sera organisé le mercredi 2 octobre, de 18h à 20h30, salle Barbara, à Gesvrine. Lors de cette soirée, familles et baby-sitters pourront se rencontrer lors d'entretiens express. Ils pourront faire connaissance et échanger leurs contacts pour de futures gardes. Une représentante de l'URSSAF sera présente pour renseigner les participants sur les contrats de travail, les horaires, la rémunération, les aides possibles, etc. Les parents qui ne pourraient pas être présents lors de cette soirée pourront avoir accès au listing des baby-sitters sur simple demande par mail auprès de l'Info Jeunes.

En aucun cas, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, par l'intermédiaire de l'Info Jeunes, ne pourra être tenue pour responsable au-delà de cette simple mise en relation.

Sur inscription avant le 27 septembre

Info Jeunes La Chapelle-sur-Erdre : 02 51 81 87 25 - pij@lachapellesurerdre.fr

DU CÔTÉ DU SPORT

DERNIÈRES CHANCES POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE DU SPORT !

L'école municipale du sport s'adresse aux enfants de CP et CE1. Elle permet de faciliter l'accès des enfants à la pratique sportive par des cycles de découverte, leur permet d'exercer une activité physique sans pour autant s'engager dans une discipline déterminée et les aide à prendre conscience de leur corps. Tout au long de l'année, les enfants peuvent s'épanouir au sein d'un groupe et découvrir des sensations et des environnements nouveaux. Pour l'année 2024-2025, il reste encore quelques places. N'hésitez pas à contacter le Service des Sports.



Service des Sports : 02 51 81 87 22 - ems@lachapellesurerdre.fr

EN BREF...

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE : CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE

- Afin de limiter le gaspillage alimentaire et faciliter la commande des denrées, un nouveau délai est mis en place pour les réservations et les annulations des repas et des mercredis (repas et après-midi) à l'accueil de loisirs. Désormais, elles doivent être réalisées **15 jours avant la date souhaitée**.
- Dès aujourd'hui, vous avez la possibilité de réserver une place pour toute l'année scolaire.
- Une tolérance sera accordée jusqu'au 23 septembre. Cela signifie qu'à partir de cette date, les premières réservations ou annulations disponibles seront celles du mardi 8 octobre pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi (repas et après-midi).

Le règlement complet est disponible sur le [Portail Familles](#), rubrique "Accéder à mes documents".

- **Pour les vacances uniquement :** Désormais l'école d'affectation de l'enfant n'est plus un critère pour la fréquentation de l'accueil de loisirs. Ainsi, vous pouvez réserver une place à l'accueil de loisirs de la Blanchetière ou à celui de Doisneau.
- **Pour l'accueil de loisirs du mercredi :** Les lieux d'accueils restent inchangés : La Blanchetière pour les élèves de Saint-Michel, la Lande de Mazaire et La Blanchetière ; Doisneau pour ceux de Beausoleil et Doisneau.

 **Direction Éducation et Parentalité :**
02 51 81 87 23

À PARTAGER EN FAMILLE AVEC LA MPT

- **Les matinées parents-enfants** (jusqu'à 4 ans) : les mercredis des semaines impaires, de 9h15 à 11h30, salle Balavoine. Reprise le 11 septembre.
- **Les paniers jeux** : les samedis des semaines impaires, de 14h30 à 16h30, à la Cabane à Jeux. Reprise le 14 septembre.
- **Les cafés des parents** : les samedis de 10h30 à 12h, à la Cabane à Jeux, avec une fois par trimestre une intervention sur une thématique. Reprise le 21 septembre.
- **La Fête du Jeu** : le samedi 19 octobre, de 14h à 19h, à Capellia.

02 40 93 68 19



EN SAVOIR SUR LE PEL

pel@lachapellesurerdre.fr
02 51 81 87 61
pel.lachapellesurerdre.fr
www.lachapellesurerdre.fr

